



Syndicat

Pénitentiaire des

Surveillants et Surveillants Brigadiers



Maison Centrale de CLAIRVAUX : Le SPS reçu par les Conseillers du Ministre



Mercredi 25 mai, une délégation du SPS composée de deux responsables locaux de la Maison Centrale de CLAIRVAUX, du Secrétaire Général National et d'un de ses adjoints, a été reçue au Ministère de la Justice, place Vendôme, pour y rencontrer les Conseillers de notre Ministre, Mme LAGIER et Mr VALLIDO, à propos de la fermeture annoncée de la Maison Centrale de CLAIRVAUX.

Ci-contre, Madame Karine LAGIER (Conseillère du Garde des Sceaux) et les représentants du SPS de la MC de Clairvaux

Décidée en raison d'un parc pénitentiaire de Maisons Centrales disposant d'un nombre de cellules largement supérieur aux détenus condamnés à de longues peines, et d'un coût de travaux de rénovation élevé, que représente une mise aux normes de la Maison Centrale de Clairvaux, cette annonce de fermeture brutale a provoqué l'émotion et la colère légitime de tous les personnels locaux et leur famille, dont les intérêts seraient fortement menacés.

Notre organisation a formulé des propositions sensées et utiles qui plaident en faveur d'un maintien de l'activité dans cet établissement ô combien emblématique de notre milieu. Aussi, après les interventions des uns et des autres, de leurs visites des lieux, forte de la présence de nos militants locaux, notre organisation n'a pas manqué, au cours de cet entretien, de faire des propositions concrètes auprès des Conseillers de Jean-Jacques URVOAS, pour que vive cette enceinte pénitentiaire.

En effet, notre organisation syndicale reste convaincue que la Maison Centrale de Clairvaux possède tous les atouts pour prendre en charge une nouvelle catégorie de détenus.

Les événements relatifs à un certain radicalisme religieux, qui ont secoués notre pays, ont démontré toute la dangerosité des individus qui se soumettent à cette pratique. Notre société ne peut donc se contenter uniquement, de les enfermer dans des quartiers dédiés de certains de nos établissements. Par retour d'expérience, nous savons que l'expérimentation de ces quartiers dédiés n'est pas très convaincante. L'absence de véritable étanchéité entre ces quartiers dédiés et le reste de la détention, comporte encore le risque d'une contamination. Il est donc primordial que ces détenus radicalisés soit véritablement pris en charge par des équipes médicales spécialisées, et des personnels pénitentiaires qualifiés, dans une structure adaptée avec un véritable programme de déradicalisation. Les agents de la Maison Centrale de Clairvaux, particulièrement aguerris à la gestion des longues peines, ont une expérience telle, qu'ils peuvent aujourd'hui la mettre au service d'un tel projet.

Au SPS, nous restons convaincus que notre proposition autour d'un projet aussi ambitieux que légitime peut retenir toute l'attention de notre Ministre pour susciter tant l'approbation des politiques que des citoyens.

Nous savons d'ores et déjà, que Karine LAGIER et Forent VALLIDO, qui ont été nos interlocuteurs lors cette audience qui a duré plus d'une heure, seront de fidèles rapporteurs de la proposition du SPS.

27 mai 2016, Le Bureau National